



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 2847

Texte de la question

## CHIFFRES DU CHOMAGE

M. le président. La parole est à Mme Josette Pons, pour le groupe de l'UMP.

Mme Josette Pons. Ma question s'adresse au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Monsieur le ministre, depuis maintenant plus de douze mois consécutifs, le chômage recule dans notre pays. Le taux de chômage est passé en dessous des 10 %.

M. Paul Giacobbi. C'est le Gouvernement qui recule, pas le chômage !

Mme Josette Pons. Le chômage des jeunes a commencé à reculer, de même que le chômage de longue durée, qui a reflué de façon considérable.

Le plan de cohésion sociale, la relance de l'apprentissage ou bien encore le développement des services à la personne sont la marque de la mobilisation du Gouvernement pour l'emploi. Les contrats d'avenir et les contrats d'accompagnement vers l'emploi connaissent aujourd'hui un réel succès, tout comme le CNE.

M. Paul Giacobbi. Quel grand succès !

Mme Josette Pons. Le nombre des chômeurs et celui des emplois salariés dans le secteur concurrentiel, dont les chiffres ont été publiés récemment par la DARES et l'INSEE, illustrent cette tendance. Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous confirmer ces chiffres pour le premier trimestre 2006 et nous faire part de votre analyse sur la poursuite de ce mouvement ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Madame la députée, il y a eu les chiffres du chômage : un peu plus de 200 000 chômeurs de moins ; il y a maintenant les chiffres de l'activité, des créations d'emplois : c'est un peu plus de 200 000 emplois en plus.

M. Alain Vidalies. Et le RMI ?

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Voilà la réalité, et tant pis pour tous ceux qui essayaient de désinformer l'opinion publique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ces chiffres sont-ils dus au hasard ? (" Non ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. Maxime Gremetz. Oui !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Non : c'est le résultat de la volonté du Gouvernement. Nous avons décidé de nous occuper individuellement des demandeurs d'emploi, de rapprocher l'offre et la demande, de mieux orienter. Pratiquement, ce sont les contrats d'apprentissage, enfin en augmentation - plus 45 000 - ; ce sont les contrats de professionnalisation, ; ce sont les maisons de l'emploi (*Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains*) ...

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...où tous les partenaires se regroupent pour anticiper, préparer, former et mettre en contact ; c'est bien entendu le dossier unique du demandeur d'emploi. Nous sommes à la veille de la révolution des services à la personne. Songez qu'en septembre de l'année prochaine, il y aura autant de salariés qui auront accès aux services à la personne, grâce à l'aide de leur entreprise, que de salariés qui bénéficient des tickets restaurant.

Madame la députée, je vous le dis de manière absolument formelle : nous sommes sortis du chômage de masse et entrés...

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Dans le RMI !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...dans un cercle vertueux qui nous amènera à 8,9 % dans les mois qui viennent, et j'espère à 7 % dans les meilleurs délais. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Josette Pons](#)

**Circonscription :** Var (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2847

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** emploi, cohésion sociale et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 juin 2006